



Achat véhicule d'occasion à un particulier

Par **seregwen_old**, le **05/06/2007** à **09:41**

Bonjour,

j'ai acheté un véhicule à un particulier via un journal d'annonce.

L'annonce précisait "système hydraulique neuf" or il y a un souci avec le système hydraulique de la voiture.

Je souhaiterait le remboursement du véhicule où sa réparation par le vendeur, ai je un recours?

Par **Christelle_old**, le **05/06/2007** à **17:53**

Bonjour,

Vous avez un recours en responsabilité contre le vendeur. Vous pouvez aussi tenter un recours pour vice cachés.

Le mieux est de commencer par essayer de vous arranger avec le vendeur. D'essayer de savoir si oui ou non le système était neuf. Car si c'est le cas il y a un recours contre le garage qui a installé le nouveau système.